

LES TARIFS DE L'EFS 2023 / 2024 PRIMAIRE - SECONDAIRE

Applicables au 1^{er} septembre 2023

FRAIS DE 1ERE INSCRIPTION NON REMBOURSABLES

11.450 SCR

A régler au plus tard lors des journées d' inscription

Exonération pour les inscriptions en TPS uniquement.

Abattements s'appliquant sur les droits de 1ere inscription, en cas d'inscription simultanée de plusieurs enfants.

- 20% d'abattement à partir du 3ème enfant
- 40% d'abattement à partir du 4ème enfant et au-delà

ECOLAGES

Voir tableau ci-dessous

A régler au plus tard le 10 de chaque mois. Exemple: au plus tard le 10/09/2023 pour le mois de septembre

Tout règlement effectué après cette date sera majoré d'une pénalité de retard de 10%

Abattements s'appliquant sur les frais d'écolages :

- 2% d'abattement à partir du 2ème enfant
- 3% d'abattement à partir du 3ème enfant
- 4% d'abattement à partir du 4ème enfant et au-delà

Classe	2023-24 Tarifs Mensuel
TPS - GS	5,028.00 SCR
CP - CM2	5 198.00 SCR
6 ^{ème}	7,002.00 SCR
5 ^{ème} - 3 ^{ème}	7,426.00 SCR
2 ^{nde}	7,108.00 SCR
1 ^{ère}	7,824.00 SCR
Terminale	8,742.00 SCR



École Française des Seychelles
Riverside, BP 788
Victoria
SEYCHELLES

Tel : +248 432 22 10

<https://ecole-francaise-seychelles.com>

CANTINE
45 SCR / repas – PS-MS-GS
50 SCR / repas – CP-CE1-CE2-CM1-CM2
55 SCR / repas – 6^{ème} - 5^{ème} - 4^{ème} - 3^{ème}-2^{nde} -1^{ère}-Terminale - Adulte
Cf. règlement de la cantine – inscription annuelle / prépaiement obligatoire - payable mensuellement
A régler au plus tard le 20 du mois précédent. Ex : le 19/08/2023 au plus tard pour le mois de septembre

ACTIVITÉS PÉRI-PÉDAGOGIQUES
Du lundi - mardi - jeudi et vendredi de 14h45 à 15h45
Cf. règlement des activités péri-pédagogiques : inscription annuelle / prépaiement obligatoire - payable mensuellement
Pour les élèves de PS-MS -GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2
A régler au plus tard le 20 du mois précédent. Ex : le 19/08/2023 au plus tard pour le mois de septembre
GARDERIE DU MATIN
De 7h30 à 8h00 du lundi au vendredi
Gratuit
Pour les élèves de PS-MS -GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2

CARNET DE LIAISON
40 SCR
A régler auprès de la comptabilité pour tout carnet de liaison abimé ou perdu

PERTE DE CLES DE CASIER
150 SCR
A régler auprès de la comptabilité

TARIFS EXAMENS IGCSE	
2,030 SCR	
Pris en charge par l'école	
DIVERS TARIFS	
Dégénération ou perte d'un livre scolaire	Valeur d'achat du livre scolaire
Autres dégradations	Coût de remplacement ou de réparation



École Française des Seychelles
Riverside, BP 788
Victoria
SEYCHELLES

Tel : +248 432 22 10
<https://ecole-française-seychelles.com>